

## Introduction

### Contexte

Les fiches de bonnes pratiques / tâches ('GPS') suivantes sont publiées par le CTACSub en collaboration avec plusieurs organisations industrielles européennes et nationales<sup>1</sup> pour aider les utilisateurs de trioxyde de chrome à introduire et maintenir de bonnes pratiques de manipulation sur le lieu de travail. Elles peuvent éclairer les évaluations de la sécurité sur le lieu de travail des employeurs et l'application de la hiérarchie des mesures de prévention obligatoires pour les substances cancérigènes en vertu des lois nationales et européennes sur la sécurité sur le lieu de travail.

En avril 2020, le Consortium CCST, dont les membres ont demandé et obtenu des autorisations pour des utilisations dans les industries aéronautique et aérospatiale de chromates divers spécifiques, s'est joint aux efforts du CTACSub et a publié des fiches pour ses utilisations spécifiques (nouvelles fiches C et fiches C modifiées) et a modifié, avec le CTACSub, certaines fiches CTACSub existantes. Elles sont publiées ici. Les utilisateurs en aval de l'industrie aéronautique et aérospatiale sont, par conséquent, invités à appliquer l'intégralité des fiches, dans la mesure où elles leur sont applicables.

Il est important de noter qu'en appliquant ces fiches, les utilisateurs devraient être en mesure de se conformer aux autorisations CTACSub et CCST REACH pour le trioxyde de chrome et les chromates divers.

Pour plus d'informations sur le statut des autorisations,<sup>2</sup> veuillez consulter les différents communiqués de presse et les questions et réponses (Q&R) du CTACSub et du CCST sur :

<https://jonesdayreach.com/news/>

### Structure de la fiche GPS

Les fiches sont divisées en 5 sections, chacune commençant par une lettre majuscule de A à E. Au sein des sections alphabétiques, une numérotation consécutive, telle que B1, B2, B3 etc. est utilisée.

- Les fiches **A-GPS** sont principalement destinées aux formateurs, c'est-à-dire aux entreprises qui mélangent le trioxyde de chrome et divers chromates avec d'autres substances ou mélanges. Cependant, les fiches A-GPS devraient également être appliquées par les utilisateurs de trioxyde de chrome et de divers chromates qui effectuent des opérations de mélange sur leurs sites industriels.
- Les fiches **B-GPS** sont considérées comme les fiches de base pour les activités de placage au trioxyde de chrome. Différentes fiches sont fournies en fonction du type d'équipement utilisé dans une installation donnée. Par conséquent, les fiches B-GPS s'appliquent à la fois aux installations de placage fonctionnel et de placage fonctionnel à caractère décoratif et sont pertinentes pour la partie placage des utilisations 2 et 3 des autorisations CTACSub. Elles sont également pertinentes pour les traitements de surface spécifiques au trioxyde de chrome.
- Les fiches **C-GPS** décrivent d'autres opérations de traitement de surface et sont donc pertinentes pour les utilisations 4, 5 et 6 des autorisations CTACSub et les opérations de traitement de surface des autorisations CCST.
- Les fiches **D-GPS** ciblent les activités auxiliaires (par exemple, le stockage, la maintenance) qui peuvent se produire dans toute installation industrielle lors de la manipulation du trioxyde de chrome ou de divers chromates. Il s'agit généralement d'activités qui sont effectuées peu fréquemment ou périodiquement et pour une courte durée.
- Les fiches **E-GPS** sont également applicables pour toutes les utilisations. Elles fournissent des conseils spécifiques sur le trioxyde de chrome ou les divers chromates, y compris les risques pour la santé, l'utilisation d'équipements de protection individuelle et la surveillance de l'exposition.

<sup>1</sup> Groupe informel composé de l'APEAL (Association des producteurs européens d'acier pour emballage), de l'ASD (Aerospace and Defence), de l'AEA (Association des compagnies aériennes européennes), d'Eurofer (Association européenne de l'acier), du CETS (Comité européen pour le traitement de surface), de l'EPTA (European Power Tool Association), de l'EGGA (European General Galvanizers Association), du ZVO (Zentralverband Oberflächentechnik), du VDMA (Association allemande de construction mécanique), de l'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles), des membres du consortium CTACSub (Atotech Deutschland GmbH & Co. KG; Boeing Distribution, Inc.; Prosper Chemical Logistic OÜ in its legal capacity as Only Representative of Aktyubinsk Chromium Chemicals Plant, Kazakhstan; CROMITAL S.P.A. in its legal capacity as Only Representative of Soda Sanayii A.S.; Elementis Chromium LLP (authorization holder: Elementis Minerals BV) in its legal capacity as Only Representative of Elementis Chromium Inc.; MacDermid Enthone GmbH; Chemservice GmbH in its legal capacity as Only Representative of Brother CISA (Pty) Ltd; REACHLaw Ltd as Only Representative on behalf of Joint Stock Company "Novotroitsk Plant of Chromium Compounds").

<sup>2</sup> Consultations sur les autorisations délivrées le 18 décembre 2020 (pour 5 usages sur 6) ; texte des décisions d'autorisation [cliquez ici](#). L'application pour l'usage 'chromage fonctionnel à caractère décoratif' est toujours en cours auprès de la Commission européenne et ne devrait pas être tranchée avant juin 2022.

# Fiche de bonnes pratiques pour les utilisations des chromates

## Introduction

Des références croisées sont faites entre les différentes fiches GPS lorsque cela est utile. Toutefois, ces références croisées ne doivent pas être considérées comme exhaustives.

Étant donné que les fiches GPS décrivent des activités industrielles dans la pratique, en considérant différents types possibles d'équipements et d'interventions des travailleurs, elles ne correspondent généralement pas aux scénarios d'exposition individuelle, aux scénarios de contribution des travailleurs ou aux PROC définis dans les FDS étendues ou les documents de demande d'autorisation publiés sur le site web de l'ECHA. Dans la pratique, les fiches GPS doivent être utilisées parallèlement à ces documents pour donner un aperçu et informer des meilleures pratiques en ce qui concerne la mise en place et l'aménagement individuels de chaque opération.

Toutes les fiches GPS suivent en principe la même structure et la même présentation. Pour obtenir une liste complète de toutes les fiches GPS et savoir à quelles utilisations elles s'appliquent, consultez l'**Aperçu des fiches de bonnes pratiques**.

### Instructions d'utilisation

Pour que les utilisateurs de chromates puissent démontrer leur conformité avec les termes des autorisations REACH spécifiques, ils doivent procéder comme suit :

- Passer en revue toutes les activités de chaque site industriel et affecter chacune d'entre elles à une fiche GPS spécifique. Si elles ne correspondent pas à l'une des fiches, ces activités ne seront probablement pas couvertes par les autorisations. Si c'est le cas, les activités respectives avec le trioxyde de chrome doivent cesser à partir du 22 septembre 2017.
- Utilisez l'**Aperçu des fiches de bonnes pratiques** pour identifier toutes les activités concernées.
- Examinez et mettez à jour une évaluation de la sécurité sur le lieu de travail pour toutes les activités impliquant des chromates et appliquez les conditions les plus strictes décrites dans les fiches GPS respectives qui peuvent être mises en œuvre sur le site, pour ces activités.
- Examinez régulièrement et périodiquement les opérations et appliquez des exigences plus strictes lorsque cela est possible. Des investissements dans de nouveaux équipements/technologies peuvent s'avérer nécessaires.

- Enregistrez et archivez toutes les mesures de surveillance et d'exposition sur le lieu de travail conformément à la fiche correspondante. Si le texte des décisions d'autorisation l'exige, notifiez les résultats de la surveillance et les mesures d'exposition aux autorités nationales chargées de la mise en œuvre et/ou à l'ECHA, comme il se doit.

***Veillez noter que l'application stricte de la fiche GPS vous aidera, ainsi que vos fournisseurs de chromates à prolonger les autorisations dans le futur si nécessaire.***

### Révision

La fiche sera révisée de temps en temps, au fur et à mesure que la technologie et les directives réglementaires se développent et que les autorisations sont délivrées. Par exemple, la périodicité et le type de surveillance de l'exposition et le format de rapport des mesures d'exposition à l'ECHA peuvent être soumis à des changements.

### Langue

Les fiches sont initialement rédigées en anglais. Des traductions de courtoisie dans d'autres langues seront fournies au fil du temps lorsque cela sera utile.

### Propriété intellectuelle - Droits d'utilisation

Les fiches GPS sont publiées sur <https://www.jonesdayreach.com>. Elles peuvent être téléchargées à tout moment par les utilisateurs de chromates basés dans l'Union européenne, en Islande, au Liechtenstein et en Norvège pour être utilisés dans leurs installations industrielles dans ces pays.

***Toute autre utilisation, duplication, publication ou diffusion est soumise aux droits d'auteur et à une licence préalable à obtenir auprès de CTACSub.***

***Suite à l'élargissement du champ d'application des fiches GPS à divers chromates, chaque fois que la fiche fait référence aux « chromates », cela doit être compris comme s'appliquant à la fois au trioxyde de chrome et aux divers chromates couverts par le Consortium CCST.***

### Avis de non-responsabilité

Le CTACSub et/ou ses membres et ses contractants ainsi que les organisations et leurs membres nommés dans les fiches GPS ne peuvent être tenus responsables de tout dommage résultant de l'application des fiches. Chaque utilisateur de chromates est à tout moment individuellement responsable de la conformité aux lois et règlements applicables ainsi qu'aux termes des autorisations REACH.